



Master Économie du droit parcours Économie du droit

0000

Former des économistes et des juristes hautement spécialisés, par leurs compétences, sur les questions liées à la régulation des activités économiques. L'interdisciplinarité est aujourd'hui une condition nécessaire à la bonne compréhension à la fois des enjeux et des modalités de la régulation des marchés et des entreprises.

Ce master comporte deux parcours, un parcours économique et un parcours juridique. Il est rattaché à la fois au domaine « droit » et au domaine « économie-gestion » de l'université Panthéon-Assas.

Responsable

[Bruno DEFFAINS](#)

Scolarité de master

Master Économie du droit Économie du droit

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Économie](#)

[M. Bruno DEFFAINS](#)

[Masters en Économie](#)

[Master](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

[Bac +3](#)

Pour la rentrée 2025-2026 :

Accès bac+3 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Attendus

Les étudiants doivent être titulaires d'une Licence en économie (ou équivalent).

A noter la possibilité pour les étudiants titulaires d'une double licence en économie et en droit la possibilité d'être admis en Master Économie du Droit ainsi qu'en Master Droit des Affaires et Économie

Critères généraux d'examen des candidatures

L'évaluation porte à la fois sur le parcours et les résultats obtenus en licence ainsi que sur la lettre de motivation du candidat. Il n'y a pas de conditions spécifiques exigées si ce n'est un bon parcours universitaire et une motivation réelle pour l'interdisciplinarité entre économie et droit.

Modalités d'examen des candidatures

Les candidatures sont examinées sur dossiers. La direction du Master se réserve la possibilité de contacter ponctuellement les candidats pour obtenir des précisions sur leur dossier.

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.



1re année (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM (heure)	Volume horaire TD (heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
SEMESTRE 1						
UEF1			20		20	2
Economie du droit I	36			Ecrit 3h	20	1
Stratégies d'entreprises	36			Ecrit de 3h	20	1
Economie des environnements numériques : réseaux, plateformes, données	24			Ecrit de 3h	20	1
Anglais économique		18		Oral CC	20 20	1 1
UEC1			10		20	1
Analyse des données	36			Ecrit, oral, projet ou note de travail	20	1
Économie et droit bancaire et financier	24			CC	20	1
SEMESTRE 2						
UEF2			20		20	2
Économie de l'organisation de l'entreprise	36			CM : Ecrit de 3h	20	1
Économie du droit 2 (Law and Economics) (cours en anglais)	24			Ecrit 3h	20	1
Économétrie appliquée	36			Ecrit de 3h	20	1
UEC2			7		20	1
Économie des politiques publiques	36			Ecrit 3h	20	1
<i>1 matière au choix :</i>						
Économie des ressources humaines et du marché du travail	36			Ecrit, oral, projet ou note de travail	20	1
Droit de la concurrence et de la régulation	24			Ecrit, oral, projet ou note de travail	20	1
Économie et droit de la régulation	24			Ecrit, oral, projet ou note de travail	20	1
UEC3			3		20	1
Stage ou mémoire				Stage, rapport et soutenance	20	1



Règles spécifiques

Les étudiants inscrits dans le double cursus Droit de l'économie et Économie du droit suivent le même programme que les étudiants d'Économie et droit.

Liste des matières mutualisées avec le M1 SEEO (*) ou avec le M1 APE (**):

- Économétrie appliquée**
- Économie de l'organisation de l'entreprise**
- Économie des ressources humaines et du marché du travail**
- Droit de la concurrence et de la régulation*

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles.

Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

Nul ne peut être admis sans avoir soutenu un rapport de stage ou un mémoire.

L'assiduité à l'ensemble des cours est obligatoire et fait l'objet d'un suivi.

2e année (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM (heure)	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Tronc commun obligatoire				
Analyse économique du droit approfondie	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Economie et droit de la concurrence	36	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Droit de la Distribution et de la consommation	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Droit des entreprises en difficulté	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Métamorphoses du droit	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Méthodes économiques avancées	36	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Anglais obligatoire	18	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Cours de spécialité : 8 matières au choix				
Droit international économique	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Réparation du préjudice économique	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Relations du travail	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Economie de la fiscalité	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Régulation bancaire et financière	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2



Régulation des nouvelles technologies	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Economie et droit pénal des affaires	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Droit des sociétés approfondi	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Economie de la Justice et du procès	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Droit et croissance	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Analyse comportementale du Droit	20	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Stage ou mémoire				
Rapport de stage ou mémoire		Rapport de stage ou mémoire	20	10

Règles spécifiques

Stage ou mémoire :

- > Stage : les étudiants de la branche professionnelle doivent effectuer un stage d'une durée de 3 à 6 mois, supervisé par un maître de stage ainsi que par un enseignant du Master, d'une durée de trois mois minimum.
- > Mémoire : pour les étudiants de la branche recherche, la rédaction d'un mémoire de recherche est obligatoire.

Nul ne peut être diplômé s'il n'obtient pas au moins 10 sur 20 lors de sa soutenance de mémoire.

Les étudiants qui effectuent un stage long, de 2 à 6 mois, qui dépasserait la fin de l'année universitaire doivent prendre une deuxième inscription pour terminer le stage et présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire.

Par ailleurs, les étudiants qui le souhaitent peuvent en toute hypothèse et de droit prendre une deuxième inscription, pour commencer un stage long après leur réinscription ou pour compléter leur premier stage par un ou plusieurs autres stages effectués lors de cette nouvelle année universitaire. Le cas échéant, ils doivent présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire.

- > Expertise économique et juridique
- > Chargé d'études
- > Enseignement et recherche